



Demande de renseignements sur la reconnaissance paternelle.

Par **djamel1974**, le **17/08/2009** à **12:30**

Bonjour,rnrnJe suis algérien qui vit en Algérie, j'attends un bébé pour le mois de novembre avec une française qui vit en France, sachant qu'on est pas encore mariés. Alors ma question que faut-il faire pour reconnaître cet enfant ? et éventuellement y a-t-il une chance d'avoir un visa pour assister à l'accouchement ? rnrnJe vous remercie tous.

Par **anais16**, le **18/08/2009** à **11:19**

Bonjour,rnrnvous pourriez demander un visa Schengen de moins de trois mois pour assister à l'accouchement. Idem si vous souhaitez venir vous marier en France.rnrnEnsuite, retournez au pays demander un visa parent d'enfant français.

Par **djamel1974**, le **18/08/2009** à **22:02**

merci anais..rneih, tout le problème est là, j'ai demandé un visa mais, on me l'a refusé juste comme ça, même si, je bosse pour une firme française ici en Algérie... mais bon, c'est pas grave. Je vais tenter de redemander un autre pour ne pas dire je vais encore mendier un autre visa.rnde toute façon, il y a pas trop de solution comme je vois alors merci pour ton mot est bon courage dans tes démarchesrn amicalement rn djame